

Soirée Contes et Chansons avec Alix ASTER.

Alix Aster a animé une soirée culturelle et conviviale dédiée aux contes et à la chanson populaire, accompagnée par son piano à bretelles. Interprétation et improvisation, tout pour une soirée réussie où les participants, (enfants et adultes) ont été partie prenante dans l'animation. Un beau moment de partage autant culturel que convivial puisque chacun a pu échanger le repas tiré du sac.



L'ensemble musical « Vents d'Anges » au domaine viticole du Pas du Loup : (avril 2016)



La cave particulière du Pas du Loup, de Serge et Eric Gravi, à accueilli l'ensemble musical « Vents d'Anges » pour un concert éclectique, aux assemblages subtils, du classique au jazz , en passant par des musiques traditionnelles et de films. La soirée s'est terminée par une dégustation des différents crus du domaine.

Du Jazz avec le groupe Chilly Blues. (18 Juin 2016)

Grâce à la bienveillance de Ghislaine et Jean Marie, mélomanes, le groupe Chilly Blues a mis l'ambiance au village pour la fête de la musique. Cette bande de copains amateurs bénévoles a fait partagé sa passion du Jazz et fait vibrer les participants pendant plus de deux heures.



Du Zeph sur la Planette avec l'Orchestral'Harmonie de Salindres-Rousson.



Dans le cadre très agréable du pré de Ghislaine et Jean Marie, l'Orchestral'Harmonie de Salindres-Rousson, sous la direction de Jean François Belz, a offert un beau moment de détente et de culture à un public enchanté. Interprètes et mélomanes ont prolongé la rencontre dans une convivialité désormais coutumière des Plans.

Bulletin n°5 - Juillet 2016 - Tirage : 120 exemplaires

BULLETIN MUNICIPAL
Directeur de la Publication :
Gérard Baroni, maire
PAO : Claude Brun
Bandeau : Luc D'Arantès

www.lesplans.org



Bulletin Municipal

Le mot du Maire

Samedi 25 juin notre commune a vécu un grand jour avec l'inauguration de la stèle en hommage à nos morts pour la France et celle de l'Espace de la Paix, dédié aux victimes de toutes les guerres.



J'ai voulu, avec le Conseil Municipal, contribuer au devoir de mémoire. Hormis la plaque commémorative sise dans l'église, il n'y avait pas aux Plans de monument cénotaphe visible de tous. Par cette réalisation nous avons souhaité que l'ensemble de la population puisse se souvenir de tous ceux qui ont donné leur vie pour rétablir les libertés et pour servir leur pays.

Nous avons souhaité que ce moment de partage et de mémoire rassemble les héritiers de notre histoire, notamment les plus jeunes, avec les acteurs impliqués que sont les anciens combattants et les représentants de la République.

Les valeurs de la République, plus que jamais, doivent être proclamées et promues en regard de la montée des communautarismes, de l'intolérance religieuse et de toutes les dérives inquiétantes qui marquent malheureusement notre époque.

Le pacte républicain est en danger. N'ayons pas peur de proclamer haut et fort notre aspiration à la liberté de parole et d'action, notre attachement à l'état de droit, notre soif de fraternité et de paix.

La Paix n'est pas seulement le moment où la guerre s'arrête. C'est le chantier de chaque jour, de chaque instant. Pour que la Paix universelle règne dans le monde, nous devons commencer par la construire au quotidien, autour de nous. Paix dans notre famille, Paix dans notre commune.

Que cet espace et cette stèle soient pour nous le symbole de cette richesse fragile. Nous devons, ensemble, cultiver et entretenir avec soin le souvenir de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille et des victimes d'attentats.

« Ce que nos morts attendent de nous ce n'est pas un regret, mais un serment. Ce n'est pas un sanglot, mais un élan »
Pierre Brossolette, Londres, le 18 juin 1943

Citoyennes et citoyens des Plans, faisons le serment d'agir ensemble au quotidien, modestement, mais avec force et conviction. Donnons un élan nouveau à la construction d'une Europe indispensable à la paix en commençant autour de nous.

Liberté, Egalité, Fraternité.

Notre devise est bafouée et mise à mal par l'intolérance. Lorsque nous passons devant ces monuments, ces symboles, souvenons-nous de notre Devoir.

Vive la République, Vive la France !

*avec mes sentiments amicaux et dévoués
Bon été à toutes et à tous
Gérard Baroni*

Débroussaillage Passerelle

« Passerelle : Aux armes Citoyens ! ».

Jacquerie ? Révolte ? Que nenni ! Habitué à répondre présent à l'appel de la municipalité, une armée de bras outillés a "toilette" le site de la Passerelle à plusieurs reprises. Ce bel écrin de verdure sera le théâtre d'un soir de La Nuit des Camisards, le 11 août prochain. Si la coopération intercommunale et le mécénat rendent possible ce projet ambitieux, il ne faut pas oublier l'huile de coude et le bénévolat citoyen. Ici tout est prétexte à convivialité : alors, fatigués mais heureux d'avoir œuvré pour la cause commune, la « battue » se prolonge à la salle municipale pour partager un repas tiré du sac ou simplement boire un bon café préparé par nos dévoués animateurs du café associatif.



« Société de Chasse Communale »

Le président "Loulou" Anjolras est en convalescence et se remet doucement d'une intervention chirurgicale du rachis lombaire, alors c'est Marc Gentil-Carayon, qui nous transmet cette fois-ci les nouvelles de la société de chasse communale.

Le bilan de la saison écoulée est semblable à celui de la saison précédente.

Gros gibier :

La chasse au sanglier s'effectue en association avec Maruejols. 130 « sujets » ont été prélevés cette année (150 pour la saison 2014/2015). Cette apparente baisse n'est pas significative sur ce gibier qui se déplace beaucoup et dont la prolifération est loin d'être endiguée. Une équipe de volontaires a mis en place 6 miradors sur les lignes de tirs, passé le reste de la journée à rafraîchir les 'carrairos'* sans oublier la convivialité avec un véritable festin au mazet.

La campagne 2016/17 a déjà commencé avec une autorisation préfectorale donnée à quatre chasseurs Esplanins pour effectuer des tirs d'affût ou d'approche dans les cultures sensibles.

La chasse aux sangliers en battue dans les bois devrait ouvrir le 15 août.



Petit gibier : "Chasser le plus possible tout en prélevant le moins possible". Ce pourrait être la devise de tout chasseur responsable. Car il s'agit avant tout de gérer la ressource et maintenir certaines espèces, notamment en limitant l'impact des nuisibles et autres prédateurs. Ainsi, on note un léger retour du lièvre mais une quasi disparition des compagnies de perdreaux.

L'ouverture aura lieu le deuxième dimanche de septembre. Jours de chasse : au bois, les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés et en plaine, les dimanche et jours fériés.

*carrairo = petit chemin qui sert aux piqueurs pour appuyer les chiens lorsque les sangliers refusent de courir et blessent les chiens.

Encadré(s) :

Permis à 1 euro :

La Fédération des Chasseurs du Gard propose aux débutants le premier permis de chasser à 1 euro, sous réserve de réussite aux épreuves. La société communale des Plans prolonge ce dispositif et offre au jeune chasseur résidant sur la commune sa première carte.

Un Dimanche à la Chasse :

La société locale sera partie prenante de la campagne de promotion organisée par la fédération départementale. Cette opération propose aux non-chasseurs d'accompagner un chasseur et ses chiens afin de découvrir cette passion pendant un dimanche du moins d'octobre. Les volontaires pourront choisir : gros gibier en battue ou petit gibier en plaine ou au bois. Une belle manière de partager et faire connaître une passion utile pour l'environnement, à l'image souvent galvaudée. Plus d'informations dès septembre.

Une nouveauté : Le Café Associatif

Ambiance détendue et conviviale ce vendredi matin 17 juin sous le marronnier de la cour de la mairie, pour l'ouverture du café associatif. Pour cette première, thé ou café, croissants et fougasse étaient offerts.

On se retrouve, on discute le coup... On se rappelle comment était la cour de l'école avant les travaux. C'était il y a quoi ? 20, 25 ans ? Des marronniers, y'en avait trois. Elles sont loin les culottes courtes... On ne sait plus, peu importe. On se voit, on se parle... c'est ça l'important.

Visite amicale du Conseiller Départemental : Philippe Ribot sait apprécier ce moment simple et calme, comme une respiration dans le rush généralisé qui précède le solstice.

Visite du Sous Préfet accompagné du Député qui prennent un café avant une rencontre de travail avec les élus.

On échange, on bavarde... Y en a un qui propose un achat groupé, un qui se renseigne sur la qualité du compost de chez "machin". Les idées fusent, plus ou moins utopiques, ce n'est pas encore le café du commerce !

Un autre demande s'il y aura le Midi Libre. Oui, bien sûr. Et des cartes à jouer ? Pourquoi pas.

Quatre tables de bistrot, quelques chaises à l'ombre : vivre ensemble, ça s'invente simplement. Sous l'arbre aux palabres, la sauce prend.



Les vendredis de 9h à 12h et de 19h à 20h30.

Renseignements auprès de Jacques Agniel et Bernard Ducroix.

"2 juillet : La Palanca a mis les petits plats dans les grands."



Sous la fraîcheur du marronnier de la cour de la Mairie, bonne humeur et convivialité étaient à l'honneur, à l'invitation de La Palanca.

A la place des traditionnelles grillades, l'association avait choisi cette année de proposer un repas complet. Soixante-dix personnes ont apprécié rôtie, ratatouille fromages et pâtisseries préparés avec enthousiasme par la petite équipe de bénévoles ...

Au moment de mettre les pieds sous la table, on oublie souvent le mal que donnent les préparatifs. Voilà pourquoi il est important de se souvenir de quelques préceptes simples : réserver dans les délais et honorer sa réservation est une manière de respecter l'engagement de ceux qui œuvrent pour le bien vivre ensemble au détriment de leur tranquillité. Il y aura toujours un grincheux pour trouver quelque chose à redire... N'entendre que celui-ci, c'est faire offense à ces femmes et ces hommes qui se dévouent inlassablement pour la

fraternité et la convivialité dans notre commune.

L'équipe municipale tient à remercier chaleureusement les responsables de l'association « La Palanca » pour leur dévouement au service de notre commune.

« Les Alpilles, Cœur de la Provence »

Thème de voyage, présenté par Bruno GUY. Photo

Invité par l'association « La Palanca », Bruno GUY a enchanté son public en le faisant voyager, le temps d'une soirée, dans les Alpilles. Passionné d'aventure et d'histoire locale, avec l'aide d'un magnifique diaporama il a fait voyager son auditoire, vers Beaux, Saint Rémi, Fontvieille et d'autres sites moins connus mais tout aussi magiques, ponctué par quelques passages musicaux. Cette excellente soirée s'est terminée par le verre de l'amitié offert par l'association.



Monsieur le Sous Préfet chez nous,

Monsieur le Sous Préfet, Olivier DELCAYROU nous a fait l'honneur de venir rencontrer la commune, accompagné du député Fabrice VERDIER. L'occasion de lui offrir un café dans la cours de la mairie le jour de l'ouverture du associatif.

Réunis dans la salle du conseil municipal, le maire et les conseillers ont rappelé l'aide financière apportée par l'État pour la réfection des chemins, la présentation travaux réalisés ou en cours, les différentes phases d'élaboration du PLU avec les difficultés inhérentes à l'application de la loi Alur dans un village essentiellement rural, quelques problèmes rencontrés avec des constructions illégales et présenté richesse de la vie associative et culturelle qui tissent le mieux vivre ensemble.

M. le Sous Préfet, très attentif à nos propos, a annoncé l'inscription de la commune aux aides financières de l'État pour la mise en conformité des bâtiments communaux concernant l'accès des Personnes à Mobilité Réduite.

Une visite s'en ait suivi avec l'élevage de Pascal DUPAL et le problème de l'abattoir puis la cave particulière du Pas du Loup, terminée par une dégustation.

Monsieur le Sous Préfet a été rassurant quant aux solutions de l'abattoir, attentif et vigilant quant à la situation des agriculteurs et des viticulteurs avec la problématique récurrente liée aux sangliers.



café

des

la



Le souvenir pour un meilleur lendemain

Le Monument aux Morts et l'Espace de la Paix ont été inaugurés en présence du Sous-Préfet Olivier Delcayrou, de Myriam Martinez, directrice de l'Office National des Anciens Combattants, accompagnés d'élus et de personnalités politiques, et des présidents locaux et départementaux de l'ULAC*, de la FNACA* et du Souvenir Français. Une trentaine de porte-drapeaux ont contribué à la solennité du décorum d'une cérémonie inédite dans notre commune. Une rose à la main, les enfants et la jeunesse se sont joints au défilé, portant la multitude colorée des étendards nationaux des pays de l'Union Européenne.

Un soleil radieux s'est invité à ce matin d'été fleuri, partenaire incontournable de ce moment réussi et suivi par un nombreux public. Le parvis du cimetière, après aménagement paysager, devient l'Espace de la Paix, dédié aux victimes de toutes les guerres. Il est l'écrin fleuri de la stèle dédiée aux Esplanins morts pour la France pendant la première guerre mondiale.

Notre concitoyen Jean François Chaise a prononcé un vibrant hommage en présence de la famille d'Emile Jolivet (dont le portrait était exposé près de la stèle) et celle d'Ernest Favier. Le Colonel retraité a détaillé le contexte funeste qui a brutalement écourté la vie de ces héros ordinaires, et celle d'Anatole Hardit et de Louis Berghéau. Quatre noms sur une plaque... des millions de tués et victimes par le monde.

Après la sonnerie aux morts et une minute de silence, la Marseillaise a été entonnée avec ferveur par le public, soutenu par les musiciens réunis par Patrick Semin.

Dans une époque marquée par des dérives inquiétantes et la barbarie, les officiels prononcèrent des discours poignants et sincères. Tous affirmaient l'impérieuse nécessité de se rassembler autour des valeurs de la République, à commencer par se souvenir de ceux qui l'ont érigée et défendue au péril de leur vie. Désormais chez nous, le devoir de mémoire sera facilité.

« Liberté, Égalité, Fraternité. »

*ULAC : Union locale des associations d'anciens combattants.

*FNACA : Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie.



Une nouvelle association : « Solidarité Mont-Bouquet Burkina » (SMBB) »

Les communes des Plans et de Fons-sur-Lussan ont décidé de coordonner et d'unir leurs implications en faveur de deux villages du Burkina-Faso : Konéan et Fougou. L'association « Solidarité Mont-Bouquet Burkina » (SMBB) a été créée en janvier 2016 avec l'espoir de fédérer des villages autour du Mont Bouquet ainsi que de nombreux sympathisants.

Cette association a pour objet, comme défini dans ses statuts : « dans le respect du principe de neutralité, notamment politique ou confessionnel, d'accompagner le développement de projets, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la culture et de l'agriculture, et de favoriser les échanges entre les collectivités locales françaises membres de l'association et les collectivités burkinabées ».

Une quarantaine de membres se sont acquittés d'une cotisation annuelle de trente euros.

L'Assemblée constitutive a désigné le bureau :

- Présidente : Elisabeth Ducroix, Les Plans.
- Président adjoint : Christian Brusset, Fons-sur-Lussan
- Secrétaire : Ghislaine Causse, Les Plans
- Secrétaire adjoint : Thierry Gonthiez, Fons-sur-Lussan
- Trésorier : Yves Yard, Fons-sur-Lussan
- Trésorier adjoint : Jacques Agniel, Les Plans.

Fabrice Verdier, député-maire de Fons-sur-Lussan et Gérard Baroni, maire des Plans soutiennent fortement l'Association. Ils s'étaient rendus au Burkina en 2015, ont accueilli le Cardinal Ouedraogo à Fons-sur-Lussan en décembre 2015 et le député Mathias Ouedraogo en juin 2016.

Une réunion festive, d'information et de présentation des axes d'intervention de l'association aura lieu au Temple (nouvellement rénové) de Fons-sur-Lussan à l'automne prochain.

Contact : smbb30340@gmail.com



Le Service Habitat d'Alès Agglomération vous accompagne pour la réhabilitation de votre logement.

Pour les propriétaires comme pour les locataires, le Service Habitat d'Alès Agglomération propose des solutions via des aides financières pour améliorer le parc de logements privés existants.

Les propriétaires occupants ainsi que les propriétaires bailleurs des 50 communes d'Alès Agglomération peuvent bénéficier d'une aide pour :

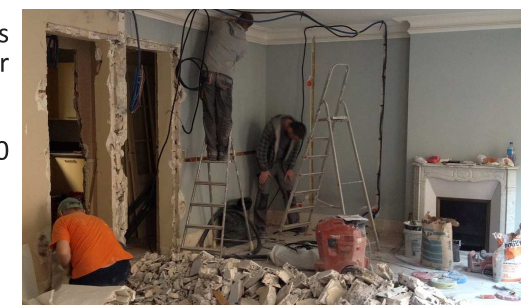
- * améliorer le logement en faisant des travaux de sécurité et de salubrité,
- * adapter l'habitat pour un maintien à domicile,
- * maîtriser les charges d'énergies en améliorant l'efficacité énergétique,
- * réhabiliter un logement très dégradé.

Le service Habitat d'Alès Agglomération offre un accompagnement gratuit et personnalisé dans toutes les étapes du projet jusqu'à sa réalisation :

- * information et conseils sur l'amélioration du logement,
- * évaluation des besoins,
- * aide à la décision,
- * montage de dossiers administratifs, techniques et financiers.

Adressez vous à :

Service Habitat Alès Agglomération
Mairie Prim'
11 Rue Michelet
30100 ALES
Tél: 04.66.86.64.20
Mail : habitat@alesagglo.fr



Fiers de nos jeunes

Les médias semblent tirer profit de discours catastrophistes et la jeunesse n'est pas le dernier des sujets de consternation. Aux Plans on ne verse pas dans ce penchant pessimiste. Fiers de nos jeunes, à l'instar de Florent, Anaïs, Mathieu, Liza... et Amandine qui vient d'intégrer l'aéronavale à Brest (voir portrait).

Florent AFFRE

Sur les traces de ses parents, Florent s'investit au sein de l'Association Salindroise de ski en tant que dirigeant et compétiteur. Il a remporté le Trophée des Jeunes (catégorie U30), compétition organisée par le Groupement Interrégional de Ski Alpin (GIRSA) à la station des Arcs.



Mathieu DUPLAN



Champion régional des Ovinpiades du jeune berger, Mathieu a fièrement représenté le Languedoc-Roussillon en tant que participant à la finale nationale au salon de l'Agriculture. Il a reçu la médaille de la commune remise par son grand-père Pierre Papaoli, adjoint au maire et celle de l'Assemblée Nationale des mains de Fabrice Verdier, Député du Gard.

Liza Ruscassier

La valeur travail héritée de sa famille et une passion effrénée pour la danse ont guidé les pas de Liza jusqu'à Barcelone, dans une école de très haut niveau. Petit chassé-croisé et retour à Montpellier en vue de la préparation du diplôme d'état de professeur de danse, en un an.



Anaïs, du Mas Amoureux au Japon



Anaïs D'Arantes pratique le karaté au sein du Sanchin Dojo de Saint Privat des Vieux. Ceinture noire deuxième dan, depuis 2013, elle initie les 5/6 ans au sein de son club formateur.

Cet art martial japonais s'appuie sur la maîtrise de techniques de défense et de riposte à mains nues. Il développe le contrôle de soi et véhicule les valeurs d'honneur, de courage et de respect si nécessaires à l'Humanité.

Son professeur de karaté s'entraîne régulièrement au pays du soleil levant pour approfondir la connaissance du style pratiqué et enseigné. Anaïs ira sur place en novembre prochain rendre hommage à un des vénérables maîtres disparu.

TRAVAUX D'ELECTRIFICATION SMEG :

Le Syndicat Mixte d'Électrification du Gard s'est réuni aux Plans pour une journée de travail. Réunion de bureau, suivi par la réunion de la commission travaux pour terminer par l'Assemblée Générale qui a voté le budget et valider ainsi les travaux à réaliser.

Aux Plans nous allons avoir d'ici fin 2016 :

Premier chantier :

- dans le cadre de l'aménagement du parvis de l'église et de la mairie, la mise en discrétion du dernier tronçon de fil électrique qui arrive au poteau devant l'église afin de supprimer ce poteau,
- l'installation d'un lampadaire coté parking.

- Le coût de l'opération pour la commune sera de 800 euros HT pour la mise en discrétion auquel il faudra ajouter l'achat du lampadaire.

Second chantier : Renforcement du transformateur du Mas Palade :

- renforcement du transformateur et déplacement en bordure de la D6,

- mise en discrétion de l'alimentation du Mas Palade,

- Le coût de l'opération pour la commune sera Nul. La totalité des travaux est prise en charge par le Syndicat Mixte d'Électrification du Gard.



TRAVAUX de remise en état électrique au Haut du Village :

L'alimentation électrique du bâtiment d'habitation appartenant à Romain Cachera (ancien hangar Vigouroux) a été réalisé sans aucun respect des contraintes demandées à l'époque par ERDF. Normalement la gaine électrique est enfouie à 90 cm de profondeur avec plusieurs couches de matériaux, avertisseur de présence de gaine. Dans ce cas là, rien n'a été respecté et l'entreprise Joffre, mandatée pour réaliser les travaux de réfection de voirie a arraché la gaine électrique et son câble d'alimentation qui étaient enfouies à 3 cm en traversée de chemin. (sur la totalité de la longueur, entre 3 cm et 36 cm) Cette situation anormale, a bloqué les travaux de voirie car ERDF, avant de faire réparer, recherche un responsable, l'entreprise qui a effectué les travaux a fait faillite depuis plusieurs années.

Après plus de deux mois de tergiversation, il a fallu, à la demande de la mairie, l'intervention du Préfet, pour qu'ERDF mandate l'entreprise Bonnefille TP pour faire correctement les travaux.

Aujourd'hui le câble est installé mais non branché. Après le loupé ERDF du jeudi 30 juin, c'est une menace de dépôt de plainte par la mairie qui vient d'amener ERDF à fixer la date du branchement électrique au Mardi 9 août entre 9h et 12h. Espérons que d'ici là rien de spécial ne se passera et qu'enfin le branchement ayant eu lieu l'entreprise Joffre pourra continuer son travail. Merci à tous pour votre patience.

Tarifs 2016

I - Votés par Alès Agglomération

Assainissement :

Compétence totale de l'Agglomération. Objectif uniformiser les taxes et avoir un budget en équilibre.

La loi impose ce principe : Toute personne doit payer le même prix, pour un même service, sur un même territoire. Il a été décidé d'uniformiser le prix d'exploitation de l'assainissement sur trois ans. (fonctionnement de la station d'épuration)

Sur la facture d'eau Véolia figure désormais :

Une ligne : Part communautaire générale: (augmentation de 3,75 %/an/pendant 15ans)

pour 2015 : 5,6€ + 0,6325 € par m³ d'eau consommé

Pour 2016 : 5,81€ + 0,6562€ par m³ d'eau consommé

Une ligne : Part communautaire d'Exploitation :

pour 2015 : 0,39 € x le nbr de m³ d'eau consommé

pour 2016 : 0,56 € x le nbr de m³ d'eau consommé

pour 2017 : 0,72 € x le nbr de m³ d'eau consommé

pour 2018 : Prix stabilisés à 0,72 €

Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères :

Identique à 2015.

14,16 % de la base du Foncier Bâti

A la prochaine réunion publique, nous serons en mesure de vous donner la justification de la forte augmentation pour certains d'entre vous.

II- Votés par la Commune :

Location de la salle municipale pour 2 jours :

200 € avec chèque de caution de 300 € pour dégâts et 50 € pour le nettoyage

Concession Cimetière

400 € + frais d'enregistrement d'environ 30 €

Combien ça coûte ?

Ces chiffres ont été présentés le vendredi 20 mai 2016 lors de la réunion publique relative à la présentation des budgets.

Préambule :

La constitution et le suivi des dossiers est réalisé par Claire, notre charmante secrétaire de Mairie. Son implication et son dévouement vont au-delà de l'ordinaire. En notre nom collectif, un MERCI chaleureux et toutes nos félicitations.

Nota Bene :

Le coût réel des réalisations ne peut se chiffrer avec précision seulement lorsque les travaux ont été achevés, payés et lorsque les subventions ont été perçues. Les subventions sont calculées sur les montants hors taxe. La commune récupère la TVA deux ans après l'acquittement de la facture. On verse 20 % à l'État, il ne rétrocède que 16 % deux ans plus tard.

Rénovation de la salle du Conseil Municipal :

Dépenses : 7 443,37€ HT - 8 932,05 € TTC.

Recettes : Enveloppe de la Sénatrice Françoise Laurent Perrigot : 3 720,00 € (50 %). Dotation Solidarité Rurale du Conseil Départemental (municipalité précédente): 2 233,00€ (30 %). Participation communale : 1 490,37 € (20%) + TVA de 1 488,68. €

Rénovation du cimetière :

Dépenses : 9 730,00 € HT – 11 676,00 € TTC.

Recettes : Dotation de Solidarité Rurale du Conseil Départemental (municipalité précédente) : 7 730,00 € (80 %). Participation communale : 2 000,00€ (20 %) + TVA de 1 946,00 €.

Aménagement du Colombarium :

(réalisation de la municipalité précédente).

Dépenses : 4 480,00 € HT soit 5 376,00 € TTC.

Recettes : Dotation de Solidarité Rurale du Conseil Départemental (municipalité précédente): 3 570,00 € (80 %). Participation communale : 910,00€ (20 %) + 896,00 € (TVA).

Parking de la Mairie :

Dépenses : 80 469,45 € HT (96 563,34 € TTC).

Recettes : Fond de Développement du Conseil Départemental (municipalité précédente) : 40 000,00 € (80 %). Conseil Régional : 16 000 € (20 %). Fonds de Concours d'Alès Agglomération : 8 000 € (10 %). Participation communale : 16 469,45 € (20 %) + 16 093,89 € (TVA).

Parvis du Cimetière et Monument aux morts :

Dépenses : 10 846,00€ HT + plaques soit XXX,XX TTC.

Recettes : Association « Le Souvenir Français » : 1 000 €

Office National des Anciens Combattants (Ministère) : 1 600 €

Enveloppe parlementaire du député Fabrice Verdier : 6 000 €

Participation communale : 2 246,47 € + 2 169,29 € (TVA).

Chemin rural mitoyen avec Brouzet-Les-Alès :

Dépenses : 20 090,00 € HT soit 24 108,00 € TTC

Recettes : Subvention État : 13 661,00 € soit 68 %. Participation communale : 6 429,00 € (32 %) + 4 018,00 € (TVA).

**La Réfection des chemins communaux
(La Pointue, Chemin du Mas Amoureux à Servas – La
Cargole) est en cours.**



Amandine Gentil-Carayon

On le dit, il ne faut pas se fier aux apparences. Toute en finesse et en charme, féminine au possible, qui voudra croire que la cadette des Gentil-Carayon, était le garçon manqué de la famille ?

Scolarisée au SIRP, elle mène un parcours assez ordinaire jusqu'à l'obtention du bac S au lycée Jean Baptiste Dumas. Son rêve d'enfance : pilote. Comment est-ce venu ? Difficile à dire. Le souvenir diffus du spectacle d'une rotation de Canadiens. Pour ses dix-huit ans, toute la famille, parents, grands-parents, oncles et tantes lui offrent un baptême de l'air. Le doigt est pris dans l'engrenage. Amandine rêve d'envol mais n'a pas la tête dans les nuages. Le projet est compliqué mais elle n'est pas du genre à reculer devant la difficulté.

Avec le soutien indéfectible de ses parents, elle consacre l'essentiel de ses moments de loisir à travailler et économiser patiemment pour autofinancer la licence de pilote privé Avion.

Se donner les moyens de financer une licence c'est une chose, effectuer un parcours scolaire qui mène aux métiers de pilote professionnel est une autre paire de manches ! Parmi les meilleurs, il faut être excellent.

Les voies du ciel sont rares : l'ENAC (école nationale d'aviation civile) pour les carrières de pilotes civils, sinon la voie militaire. Ne se voyant pas promener des touristes ou des businessmen, elle caresse un doux rêve : la chasse. Ardu ? Plus que ça.

Le recrutement des apprentis pilotes militaires est plus qu'exigeant. Après le bac Amandine intègre une classe préparatoire au lycée militaire d'Aix-en-Provence. Le niveau est extrêmement relevé. L'écroulement est sans pitié. Une partie des étudiants sélectionnés est sortie du cursus en cours de route et terminer la première année est déjà un exploit, alors, si on ne craque pas, au moins on apprend à bosser !

En suivant, la faculté pouvait paraître comme un parcours de santé. Ayant pris le pli de viser l'excellence, elle ne galvaude pas ses facilités et se donne de la peine jusqu'à l'obtention d'un master 2 en Calculs Mécanique.

Changement de stratégie, mais pas de cap : enseigner permettra de financer le brevet de pilote privé, dans l'espoir de se rapprocher d'une orientation professionnelle. L'obtention en 2013 d'une bourse nationale décernée par l'Association Française des Femmes Pilotes contribue à ce projet ambitieux sur le plan pécuniaire.

La filière est ténue, il faut tout tenter. Entre temps, Amandine passe et réussit le concours de l'armée de l'air. Une seule possibilité, c'est gagné ! Mais dans le dernier carré, une dernière batterie de tests répartit les postes entre pilotes et Navigateurs Officier Système d'Arme (le NOSA s'occupe de l'armement). Si près d'une place à l'avant du cockpit, Amandine renonce à une carrière enviable. Pilote, sinon rien.

Pour la chasse, dernière cartouche : l'aéronavale, l'école d'aviation de la Marine Nationale. Autre concours hyper sélectif, nouvelle réussite.

Amandine est élève officier à l'école d'initiation au pilotage (escadrille 50S) sur la base d'aéronautique navale Lanvéoc-Poulmic de Brest où s'effectue la sélection des futurs pilotes de la Marine Nationale (chasse, multi-moteur, hélicoptère).

Saluons cette trajectoire remarquable et souhaitons lui d'aller au bout de ses rêves. Impossible n'est pas dans son vocabulaire, alors souhaitons à notre belle Esplanine de 23 ans d'atteindre sa cible : objectif chasse. Bon vol !



Amandine a la tête dans les nuages mais bien posée sur les épaules. Vous ne rêvez pas la photo est dans le bon sens !

«Aujourd’hui les Camisards, et Demain ? La belle histoire»

Il est loin le temps où cet espace désormais bucolique était dénommé “pont des poubelles”. La programmation de La Nuit des Camisards, le 11 août à la Passerelle est un événement sans précédent dans notre commune. Belle histoire que cette histoire d’un soir d’histoire historique ! Et si c’était le début d’une belle histoire ?

L’histoire d’un “péquélou d’aïci”, qui rêvait de voyage et d’ailleurs. Près de ce pont des générations de petites têtes plus ou moins blondes, ont suivi la leçon de choses, observé flore et faune locales, étudié la géographie même, grimpés sur le “casquillou” sur l’aire juste au dessus, là où le panorama s’ouvre à 360°. Ici la nature est spectacle : Mont-Lozère et Cévennes, Vivarais, plateaux enguarrigués et vue imprenable sur l’incontournable Mont-Bouquet.

L’histoire d’un bassin minier à l’économie toute tournée vers l’industrie. L’histoire d’élus qui ont su aménager le territoire pour en exploiter les richesses et donner du travail aux gens. La voie ferrée qui a marqué notre paysage rupestre a été voulue pour mener houille et asphalte au port fluvial de l’Ardoise.

Cent trente huit ans après sa construction, la nature autour du pont avait repris ses droits... Et si ce vestige abandonné contribuait aujourd’hui à donner du sens à notre appartenance communautaire ? Aménager et donner une nouvelle destinée à cet espace est notre volonté d’élus locaux d’aujourd’hui.

A partir d’un spectacle, envisager un lieu de spectacle...

En choisissant le site de la Passerelle, l’équipe de la Nuit des Camisards appuie la thèse. Ce spectacle permet de faire connaître l’endroit et son potentiel. Très accessible depuis la D6, la proximité de l’est périurbain alésien et la convergence des voies reliant les communes du pourtour du Mont-Bouquet à la capitale des Cévennes présage d’une situation idéale pour le projet d’un théâtre de verdure en pleine nature à l’Est de l’Agglo.

Programmation estivales, spectacle vivant, aménagement d’une aire de détente, d’un départ de randonnées pour des ballades sur des sentiers aux dénivelés accessibles...

Il ne s’agit surtout pas d’apporter des mètres cubes de béton. Quelques aménagements légers en termes d’impact environnemental permettraient de tirer parti d’une topographie favorable.

Conçu comme un passage muletier pour apporter le fruit de la culture vers la route la passerelle était un point de liaison entre les mondes industriels et agricoles.

L’idée est là, la volonté aussi.

Les temps ont changé et ce projet ne se fera pas sans coopération intercommunale. La mobilisation des communes voisines est déjà importante. Ce premier grand soir fédère des synergies insoupçonnées. Alors on se rend compte que, si la construction de l’Agglo inquiète parfois, elle peut aussi être synonyme de développement et d’aménagement du territoire.

L’aide des sponsors (Leclerc, Valette, Joffre, Bénézet, Djoudi et Bellaroussi) représente un apport important. Leur soutien matériel et financier permet d’accueillir ce spectacle d’envergure et de haut niveau sans grever le budget communal.

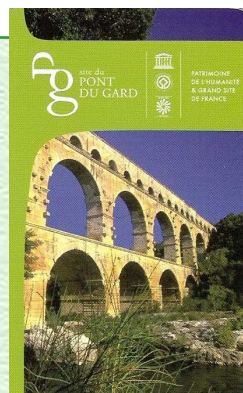
Rien ne serait possible sans l’implication des bénévoles sur place. La tâche est considérable. Il faut apprendre en même temps que faire. Préparer l’espace, communiquer l’événement, mettre en place la logistique... Un travail de fourmis ! Les bras ne sont pas top nombreux pour accomplir les tâches nécessaires au spectacle et les retardataires seront encore bienvenus pour le démontage.

Que chacun soit remercié de sa contribution. Toute action, même modeste, apporte au tout. Les plus imposantes dunes sont constituées de grains de sables. Les rus font les ruisseaux, les ruisseaux les rivières, et les océans. Cette eau revient un jour... abreuer nos sillons.



Pont du Gard :

La commune a passé une convention : chaque famille peut bénéficier d’une carte annuelle d’accès gratuit au parking.
<http://pontdugard.fr>



Terminer l’aménagement de la place du Mas Amoureux :

Après avoir terminé le tour à Gauche de la route de Bagnols, l’Unité Territoriale doit terminer la place du Mas Amoureux en faisant des trottoirs en béton désactivé et en plantant arbres et verdure. Les deux abris bus seront fournis et installés par le Syndicat Mixte des Transports du Bassin Alésien. La commune aura en charge l’entretien du site et une participation financière suite au surcoût du béton désactivé des trottoirs de 3 500€ HT.
(Photo 1343 et 1352)



Désignation et Numérotation des rues :

La commission municipale qui a travaillé sur ce projet organisera une réunion citoyenne dans les mois à venir afin d’arrêter définitivement le projet en cours.

Sécurisation de la Départementale D 293 :

La sécurité routière est pour nous une préoccupation constante.

En partenariat avec l’Unité Territoriale d’Alès du Conseil Départemental, nous avons obtenu de moduler la vitesse sur différents secteurs de la route départementale 293 qui est la voie principale de la commune. Les modifications devraient commencer dans les mois à venir. Lors de la réunion publique du second semestre, nous ferons le point sur l’avancement des travaux par rapport aux demandes formulées par le Conseil Municipal.

Cette route départementale doit être ré-goudronnée, il est encore temps de faire des travaux de limite de bordure ou de percement de chaussée (avec autorisation de l’Unité Territoriale) car une fois le goudronnage réalisé par le département aucune autorisation de travaux ne sera accordée pour une période de 3 ans.



Aménagement du Parvis de la Mairie et du Cœur de Village :

Pour ces deux projets, vous serez invité à participer à une réunion citoyenne pour présenter le projet et recueillir vos propositions.

P.L.U.

Le PLU est toujours en voie d’élaboration. Vous serez invité à une réunion de travail qui fera la présentation de l’avancement des travaux et qui recueillera vos suggestions.

D’ors et déjà vous pouvez consulter les documents de travail sur le site internet de la commune.

Photo : Réunion de travail avec les PPA.

